

Hugues Draelants & Agnès van Zanten

« Choisir et être choisi dans les filières d'élite : une question de confiance »

Cette communication s'intéresse aux critères sur lesquels se fondent les élèves et leurs parents d'une part, et les commissions de sélection des établissements scolaires d'autre part dans le processus de choix des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) d'élite à partir d'une analyse comparée des procédures d'admission des deux des lycées les plus prestigieux de la région parisienne : le lycée public Henri IV et le lycée privé Sainte Geneviève. Nos résultats s'appuient à la fois sur des données qualitatives (observations et entretiens) et sur des données quantitatives (fichiers d'élèves ayant fait l'objet de procédures de sélection dans les institutions concernées) recueillies dans le cadre de l'enquête « La formation des élites en France : clôture sociale et ouverture internationale » menée sous la direction d'Agnès van Zanten à l'Observatoire Sociologique du Changement.

L'approche adoptée donne une place centrale à la problématique de la confiance. L'intérêt de cette problématique tient à la forte incertitude qui caractérise la rencontre entre l'offre et la demande au sein

de ce segment de marché singulier du système d'enseignement français que constitue la formation des élites. Cette incertitude est liée à l'attention particulière accordée à la qualité au sein d'un espace-temps scolaire qui joue un rôle clé dans les processus de reproduction et de clôture sociale (Bourdieu, 1989). Elle a été accentuée par les caractéristiques de la procédure actuelle d'admission. Celle-ci repose sur un choix mutuel qui, sans revêtir totalement le caractère transparent et anonyme qui lui est officiellement attribué, implique que les deux catégories d'acteurs, usagers et professionnels de l'éducation, déterminent leurs préférences sans qu'aucun des deux n'ait une connaissance préalable claire des préférences de l'autre. Or malgré une adhésion formelle forte au caractère supposé « méritocratique » de la procédure, celle-ci fait l'objet d'une méfiance plus ou moins prononcée de la part d'acteurs qui privilégient très fortement le « parrainage », familial ou institutionnel sur la compétition ouverte (Turner, 1960 ; van Zanten, 2009) et qui sont dès lors amenés à construire des « dispositifs de confiance » pour accroître leur contrôle sur les caractéristiques des élèves et de leur formation (Luhman, 2000 ; Karpik, 2007).

Du côté des chefs d'établissement et des enseignants, l'incertitude porte sur la qualité des élèves. Afin d'évaluer les caractéristiques des nouveaux entrants, enjeu central du point de vue de la réussite aux concours des Grandes Ecoles, des ressources symboliques et matérielles dont pourront disposer les établissements et de l'activité des professeurs, les établissements se dotent de procédures de sélection et des dispositifs de jugement qui permettent de faire confiance aux élèves recrutés. Nous montrerons que, dans les deux classes préparatoires étudiées, on rencontre des mécanismes différents de production de la confiance technique et morale (Barber, 1983) qui sont étroitement liés aux types d'élites qui constituent le « cœur de cible » de chaque établissement et aux modèles de socialisation qu'ils privilégient. Du côté des familles, l'incertitude porte moins sur la qualité scolaire des établissements, dans la mesure où la hiérarchie des classes préparatoires est relativement connue et stable (cf. palmarès et guides des CPGE), que sur la façon dont le niveau académique des élèves va être estimée et sur la capacité de ces derniers à supporter la pression intellectuelle et morale dont ils feront par la suite l'objet.